

# STAGE POST-PERMIS

## PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation complémentaire s'adresse exclusivement aux titulaires d'un premier permis de conduire (A1, A2, B1 ou B) entre les 6e et 12e mois qui suivent son obtention, ni avant, ni après L'objectif de la formation post permis est de susciter chez les conducteurs novices un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance.

Les bénéficiaires de cette formation, qui relève du volontariat, verront en contrepartie leur période probatoire réduite, de 3 à 2 ans pour le titulaire d'un permis B traditionnel , et de 2 ans à 1 an et demi pour un novice qui a suivi l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) pour la catégorie B (sous réserve de n'avoir commis aucune infraction donnant lieu à retrait de points).

DUREE : 7heures, répartie en période théoriques et pratiques, avec remise d'une attestation de stage qui sera envoyée au service administratif qui enregistrera les attestations de suivi et réduira le délai probatoire si aucune infraction entraînant un retrait de points ou une mesure de restriction ou de suspension du droit de conduire n'a été commise. Là aussi, dans le cadre du plan « préfectures nouvelles générations », cela pourra se faire de manière dématérialisée.

COUT : 80,00 € ttc

NOMBRE DE PARTICIPANTS : maximum 3

## PASSERELLE BOITE AUTO/BOITE MANUELLE

FORFAIT 7 HEURES 300 € ttc

*2 HEURES en circulation faible ou nulle  
5 HEURES en circulation normale, mise en situation  
frais de dossier et remise attestation*

DOCUMENTATION DISPONIBLE EN LIBRE SERVICE À L'INTÉRIEUR

# **Le programme**

## **PRATIQUE (conduite)**

- Consignes pour la phase de conduite
- Parcours type offrant différentes approches d'infrastructures et de réseaux
- Phase de conduite / d'observation

L'objectif de la formation post permis est de susciter chez les conducteurs novices un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent davantage d'assurance.

Stages ouverts au détenteur d'un premier permis de + de 6 mois et de – d'un an, sur la base du volontariat, donnant droit à réduction du temps de permis probatoire (de 3 à 2 ans pour les permis B, et de 2 ans à 1 an et demi pour les conduites accompagnées), et réduction de la police d'assurance chez certaines compagnies.

DUREE : 7heures, répartie en période théoriques et pratiques, avec remise d'une attestation de stage qui sera envoyée au service administratif qui enregistrera les attestations de suivi et réduira le délai probatoire si aucune infraction entraînant un retrait de points ou une mesure de restriction ou de suspension du droit de conduire n'a été commise. Là aussi, dans le cadre du plan « préfectures nouvelles générations », cela pourra se faire de manière dématérialisée.

COUT : 80,00 € ttc NOMBRE DE PARTICIPANTS : maximum 3

*Les dates de stage post-permis se trouvent sous l'onglet « horaires »*

## **THÉORIE (en salle)**

- Synthèse des grilles d'observation
- Analyse de la conduite (générale et individuelle)
- Commentaires personnalisés
- Repositionnement de l'acte de conduite
- Exploitation des données de la phase pratique
- L'accidentologie
- Approche des grands facteurs d'insécurité routière
- Thèmes spécifiques à l'entreprise
- Jeux de rôle, simulations